« On interroge Macron sur l'abaya mais pas sur le glyphosate »

Pour Stéphane Foucart, qui lui a consacré un essai, le glyphosate est la pierre angulaire d'une agro-industrie destructrice. « Tout un choix de société en découle, qui façonne nos paysages et détermine notre lien à la terre. »

Reporterre par Vincent Lucchese 22 septembre 2023
https://reporterre.net/On-interroge-Macron-sur-l-abaya-mais-pas-sur-le-glyphosate

Pour combien de temps, à quelles conditions sera réautorisé le glyphosate ? Les États européens vont en discuter vendredi 22 septembre. La Commission européenne vient de leur proposer de resigner pour dix ans. Une proposition que la France serait tentée d'accepter, mais qui divise en Europe. Un vote définitif devrait avoir lieu le 13 octobre.

Ce processus réglementaire et politique ne se base pas sur la science, estime auprès de *Reporterre* Stéphane Foucart, journaliste scientifique au quotidien *Le Monde*. Il est l'auteur d'un court essai publié aux éditions du Seuil en juin dernier : *Un mauvais usage du monde*. Il revient sur les multiples manières dont la recherche scientifique sur les effets de ce pesticide a été entravée voire manipulée au nom d'intérêts économiques puissants — comme il l'avait déjà révélé avec l'enquête sur les *« Monsanto papers »*.

Surtout, il souligne dans cet ouvrage que l'enjeu véritable n'est pas de statuer sur la toxicité du glyphosate : cette molécule mériterait plutôt un vrai débat démocratique sur la manière dont nous voulons habiter nos territoires. Elle est en effet la pierre angulaire d'une agro-industrie qui ambitionne de généraliser l'usage des OGM, de concentrer et intensifier encore davantage l'usage des terres au détriment des paysans et du vivant.

Reporterre – Vous rappelez dans votre livre que l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis avait conduit dès 1983 une première évaluation sur le glyphosate, indiquant un risque cancérogène. Quarante ans plus tard, il suscite pourtant toujours autant de controverses.

Stéphane Foucart – Cette étude, réalisée par Monsanto sur demande de l'EPA, mettait en évidence l'augmentation de la probabilité de développer des tumeurs aux reins chez des souris de laboratoire exposées au glyphosate. Mais l'entreprise a fait réexaminer sa propre étude par un chercheur, payé par ses soins. Et celui-ci a prétendu avoir découvert une tumeur semblable chez une souris du groupe de contrôle. C'était suffisant pour faire perdre sa significativité statistique à l'étude, qui a fini par être enterrée.

Cela a participé à retarder la controverse mais il faut bien avoir en tête que le glyphosate ne faisait quasiment pas débat à l'époque. Depuis sa mise sur le marché, il bénéficiait d'une aura d'innocuité incroyable. Il était présenté comme le pesticide le plus sûr, j'avais moi-même intégré l'idée qu'il était aussi inoffensif que du sel de table, c'est ce qui était répété en permanence sur ce produit. La controverse n'a véritablement commencé qu'en 2015, lorsque le Centre international de recherche sur le cancer (Circ), l'agence de l'OMS qui fait autorité sur la classification des produits cancérogènes, a publié sa monographie classant le glyphosate comme *« cancérogène probable »*. Ça a été un vrai séisme à ce moment-là.

Pourtant, dans les années suivant les conclusions du Circ, les agences de régulation, l'EPA comme

son homologue européenne, l'Efsa, ont continué de renouveler leur autorisation du glyphosate, qu'elles jugent toujours sans danger pour la santé et l'environnement. Cela alimente la confusion dans le débat public…

C'est, à mon sens, un échec majeur de la vulgarisation scientifique : dans l'esprit de beaucoup de gens, les avis de ces agences réglementaires sont des avis scientifiques qui ont la même valeur épistémique que des instances comme le Giec. Mais c'est complètement faux. L'Efsa et l'Echa (Agence européenne des produits chimiques) ont pour principe fondamental de regarder en priorité les données standardisées fournies par les industriels.

Ces agences ne font qu'évaluer un produit en fonction de la réglementation en vigueur, c'est-à-dire au regard de la loi. Les effets sur le microbiote, pour ne prendre qu'un exemple, sont ignorés par la réglementation et les agences ne regardent même pas ce que la recherche académique a produit sur le sujet.

Toute la réglementation sur les pesticides repose en outre sur la réalisation de tests sur des molécules étudiées isolément les unes des autres : les effets synergiques potentiels de ces molécules sont un énorme angle mort, de même que l'effet à l'échelle d'un écosystème ou d'un organisme entier sur le temps long à commencer par celui des humains. Ces agences se conforment donc très bien à la loi, sauf que la science n'est pas soluble dans la loi. En l'espèce, les pratiques réglementaires sont même fréquemment orthogonales à la science.

En quoi ces pratiques réglementaires ne sont-elles pas scientifiques ?

Les études réalisées par les industriels, sur lesquelles se basent les régulateurs, sont confidentielles. Les détails de ces études ne sont pas rendus publics, ce qui est antinomique avec la démarche scientifique. Aucune science ne fonctionne sur le secret : au contraire, c'est la reproductibilité des études, la critique émise par les pairs, qui fondent la démarche scientifique.

Et quand on regarde deux expertises collectives majeures, appuyées sur la littérature scientifique concernant le glyphosate, celle du Circ de 2015 et celle réalisée par l'Inserm en France en 2021, elles disent le contraire des agences sur à peu près tous les points.

D'ailleurs, ces instances reconnaissent elles-mêmes indirectement que leurs processus de mise sur le marché des pesticides sont défaillants. Il suffit de voir le nombre considérable de produits qui sont retirés des années, voire des dizaines d'années après avoir été autorisés, parce que les risques pour la santé ou l'environnement sont finalement jugés trop importants. Tous les pesticides organochlorés, pour ne prendre que cet exemple, ont d'abord été jugés inoffensifs par les autorités avant d'être retirés à cause des nombreux dangers qui y sont associés.

Vous avez travaillé sur les « Monsanto papers », des dizaines de milliers de pages de documents internes de la firme, rendus publics par la justice étasunienne. Ils ont notamment montré l'existence de collusions entre intérêts publics et privés sur le glyphosate. Comment s'assurer de la probité de ces agences après de telles révélations ?

Les échanges entre cadres de Monsanto auxquels ces documents ont donné accès ne laissent aucune place au doute. On y voit la manière avec laquelle ils ont manipulé la littérature scientifique en intervenant, amendant ou écrivant directement des articles sans les signer. Des articles publiés dans la littérature sous les signatures de scientifiques prétendument indépendants et utilisés ensuite par les régulateurs dans leurs évaluations. On a aussi vu comment des personnes faisaient des allers-retours entre des postes au sein de

ces industries et au sein de ces agences publiques. Le système réglementaire est aujourd'hui largement le fruit d'une coproduction entre l'industrie et les agences publiques.

« On pourrait exiger que l'industrie finance des laboratoires indépendants »

Il est difficile de faire confiance à un tel système. Mais avec de la volonté politique, il ne serait pas très compliqué d'imaginer un fonctionnement plus sain, en exigeant que l'industrie finance, via une taxe par exemple, des laboratoires indépendants, mandatés par des instances publiques, pour réaliser les tests sur leurs pesticides plutôt que de laisser les industriels être les donneurs d'ordre de ces études réglementaires, et être *de facto* les propriétaires des données qu'elles génèrent.

Si l'on ne regarde que la production de la science indépendante, un consensus se dégage-t-il sur la toxicité du glyphosate ?

Non, je ne pense pas. Ce qui se dégage, c'est une préoccupation et un manque de données publiques (exposition des populations, épidémiologie, toxicocinétique, etc.). Même si l'Inserm parle d'indices concordants qui suggèrent différentes formes de toxicité. On sent une réelle inquiétude chez de nombreux chercheurs qui travaillent sur le sujet mais aucun consensus n'existe qui pourrait permettre d'affirmer clairement quels sont exactement les risques pour la population générale. Pour les agriculteurs et les jardiniers exposés, presque toutes les méta-analyses rassemblant les études épidémiologiques disponibles associent l'usage du glyphosate à un excès de risque de certains lymphomes.

Lire aussi : Glyphosate : vers une nouvelle autorisation malgré les études

Mais il est de toute manière illusoire de penser pouvoir contrôler totalement les effets des pesticides. Plus on acquiert de connaissances, plus on se rend compte que le déversement de dizaines de milliers de tonnes de substances biologiquement actives dans l'environnement, leur introduction dans la chaîne alimentaire, même à faible dose, engendre des effets extraordinairement complexes sur les êtres vivants. Il est probablement impossible de les évaluer scientifiquement de manière exhaustive.

Vous écrivez que ces débats sur la toxicité du glyphosate ne sont en réalité qu'un « écran de fumée réglementaire ». Le réel enjeu, selon vous, n'est pas le caractère toxique de ce pesticide mais la transformation du monde menée par l'agro-industrie et dont le glyphosate constitue la clé de voûte.

Le principal intérêt du glyphosate est d'être couplé à des cultures OGM, créées pour résister à cet herbicide. Elles permettent de gérer de très grandes parcelles à moindre coût, en réduisant la main d'œuvre au strict minimum. Cela va de pair avec une logique de mécanisation et de robotisation de l'agriculture. On sait que plus les parcelles sont gigantesques plus elles attirent des ravageurs, et ce type d'agriculture industrielle est donc très intensive en intrants chimiques, dont le glyphosate n'est que la tête de pont.Ce produit est merveilleux pour baisser les coûts de production et ouvre tout un tas de perspectives à l'industrie : comme produire du soja à très bas coût permettant de nourrir des animaux élevés hors sol à l'autre bout du monde. C'est tout un choix de société qui en découle, qui façonne nos paysages, détermine notre lien à la terre. En bout de chaîne, des problèmes très concrets comme celui des algues vertes en Bretagne peuvent être vus comme la conséquence de ce modèle dont le glyphosate est l'emblème et le facilitateur : celui d'une ultraspécialisation des régions agricoles, de terres désertées de leurs habitants et considérées comme un simple substrat pour produire du soja OGM en Argentine ou au Brésil, destiné à nourrir des porcs élevés sur des caillebotis en Bretagne, aux Pays-Bas ou ailleurs...

Ce caractère fondamentalement politique du glyphosate explique in fine pourquoi il génère toujours autant de tensions et pourquoi il est chaque fois renouvelé malgré les polémiques ?

Les tenants de l'agro-industrie, les grands céréaliers répètent qu'ils ne peuvent pas se passer du glyphosate. C'est vrai à système économique constant mais on peut évidemment s'en passer : c'est ce que font tous les paysans en agriculture biologique. Pour s'en passer définitivement, il faudrait la volonté politique de faire évoluer le système agricole.

Il faut prendre la pleine mesure de la place qu'a pris ce produit dans le commerce international et la structuration du système agricole tel qu'il s'est développé. Le glyphosate représente entre un quart et un tiers du tonnage de tous les pesticides utilisés dans le monde, c'est gigantesque. Et pour verrouiller un tel système, une stratégie a consisté à le dépolitiser, à répandre l'idée que l'industrialisation et la mécanisation de l'agriculture était un processus naturel et irrémédiable ; comme si l'agroécologie n'était faite que pour rester un phénomène de niche destiné au marché intérieur.

Cette dépolitisation est aussi de la responsabilité des journalistes, et notamment des journalistes politiques qui ne s'intéressent pas à ces questions. On interroge les ministres ou Emmanuel Macron sur la croissance économique, sur la délinquance ou sur l'abaya, mais jamais sur le modèle agricole et la manière dont il dessine, et en fait détruit, nos paysages, forge les territoires que l'on habite. Nous avons besoin d'une délibération collective sur ces enjeux. À défaut, tant que la technique se substituera à la démocratie, le glyphosate continuera d'être autorisé et son modèle perdurera.

Un mauvais usage du monde — Politique du glyphosate et des OGM, de Stéphane Foucart, aux éditions Seuil, juin 2023, 48 p., 4,50 euros.